

ARDENNE **ECONOMIQUE**

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DES ARDENNES



Le tourisme ardennais se modernise

La CCI soutient l'Observatoire du tourisme et participe au développement fluvial. Elle appuie les porteurs de projets et la qualité dans les établissements...

page 24

Une exploration de l'évolution de l'univers automobile

Le 30 mars 2010, dans ses locaux à Charleville-Mézières, la CCI des Ardennes a organisé dans le cadre des « Business Dating du SFIA », une conférence sur le thème des...

pages 8 & 9



Développer vos marchés avec CCI International

« CCI International Champagne-Ardenne » est un label. L'an passé, les CCI de Champagne-Ardenne ont procédé à plus de 14 000 formalités à l'exportation...

page 14



La CCI des Ardennes réduit sa ressource fiscale de 5% pour 2010



Géraud Spire

Le calendrier, habituel pour les entreprises, inhabituel pour les collectivités locales, nous permet, en ce début d'année, d'observer et de comparer deux modes de management et de gestion. Les bilans et comptes de résultats de l'année 2009 que nos entreprises viennent de publier, actent les effets de la crise mais révèlent les talents de stratégie et la réactivité de nos chefs d'entreprises soutenus, il faut le reconnaître, par des dispositifs publics d'intérêt général. Dans le même temps, sur fond de même crise, les collectivités locales votent leur budget pour 2010. On aurait apprécié que la méthode appliquée par les collectivités locales pour décider soit identique à celle des entreprises. Une remise en cause des reconductions de crédits ou d'action, une recherche approfondie sur la cohérence interne et externe des actions menées, sur leur complémentarité ou non avec celles des autres collectivités, dans le strict respect des compétences de chacun, s'imposent particulièrement en temps de crise. Le recours à la fiscalité ne peut qu'être un facteur aggravant de la crise. La CCI des Ardennes a montré l'exemple en réduisant sa ressource fiscale de 5% pour 2010 après avoir maintenu un taux de pression fiscale identique pendant 5 ans. Que les collectivités locales, qui ont suivi cet exemple, en soient félicitées et remerciées.

Géraud Spire - Président de la CCI des Ardennes

pages 04/05 **Entreprise**

Le Lean Manufacturing

s'étend en Champagne-Ardenne.

pages 06/07 **Commerce**

Le bon cru

des repreneurs et créateurs d'entreprises.

FCACM : Fédération Commerciale et Artisanale de Charleville-Mézières

pages 08/09 **SFIA**

Une exploration

de l'évolution de l'univers automobile.

page 10 **Formation**

Un cours d'anglais

chez Smurfit Kappa.

page 10 **Infrastructures**

Les ports fluviaux

mieux desservis.

Des tonnes d'argile à Givet.

page 11 **Portrait**

L'Adit veille et répond

à vos besoins en informations stratégiques.

pages 13 à 15 **Dossier**

L'international

Faites des affaires avec CCI International.

De l'utilité d'une dynamique transfrontalière.

Demandez Flash info Europe !

page 17 **Economie**

La CCI, guichet dynamique

de soutien aux entreprises.

page 19 **Projet**

Le nouveau monde

de la protection des surfaces.

page 21 **CCI 08**

Echos

page 23 **Services**

La CCI des Ardennes,

pilote de la journée régionale des Services à la Personne en Champagne-Ardenne.

page 24 **International**

Une journée particulière

au Salon du bois.

page 25 **Tourisme**

Le tourisme ardennais

se modernise.

page 26 **Agenda**

Ujef

L'INFORMATION
D'ENTREPRISE

ARDENNE ECONOMIQUE, trimestriel d'informations économiques de la CCI des Ardennes, 18 A, avenue Georges Corneau 08000 Charleville-Mézières.

Tél : 03 24 56 62 62 - Fax : 03 24 56 62 22. Mail : ardenneeconomique@ardennes.cci.fr.

Directeur de la Publication : Géraud SPIRE. Comité de rédaction : Géraud SPIRE - Jean-Claude CHEF - Jean-Pierre LEGROS - Jean-Claude SAVOY - Martine MÉLONI - Stella DMYTRYK.

Agence Conseil : Essentiel SDM - Tél : 03 26 04 04 07. Direction Artistique : Michel COLOMBO - Rédaction : Yves-Marie LUCOT. Régie Publicitaire : Palm Communication - Tél : 03 24 56 03 03.

Impression : SOPAIC IMPRIMERIE. Rue Fr. Urano - 08000 Warcq. Tirage : 9 900 exemplaires - Abonnement annuel : 6€. Dépôt légal : avril 2010 - Publication membre de l'U.J.J.E.F. Reproduction interdite sauf accord préalable.

Information aux fournisseurs de la CCI des Ardennes :

Les marchés publics de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes sont publiés sur le site : www.ardennes.cci.fr - Consultation gratuite



L'esprit du Lean Manufacturing s'étend en Champagne-Ardenne

Le Lean Manufacturing est une démarche d'origine japonaise d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Après un diagnostic de l'entreprise, le Lean Manufacturing la conduit à des plans d'actions et l'inscrit dans une dynamique continue de ses performances.

Ces plans d'actions concernent par exemple l'amélioration des méthodes de rangement, les changements d'outils, la réduction des stocks, ou l'organisation des expéditions, l'acquisition de nouvelles méthodes de travail, la réduction des en-cours de fabrication, etc.

Onze entreprises des Ardennes qui travaillent dans des secteurs industriels variés et qui emploient chacune entre 12 et 150 salariés ont bénéficié l'an passé

d'un accompagnement personnalisé par un consultant et de formations en Lean Manufacturing organisés par la CCI des Ardennes et l'IUMM.

Elles ont notamment suivi un

séminaire de deux jours de formation commerciale. Il était organisé en quatre demi-journées traitant chacune d'un thème relatif au commerce et au marketing industriel : la stratégie commerciale, la gestion de son portefeuille de clients, l'acte de vente et la rédaction d'une offre commerciale.

L'expérience du Lean Manufacturing a été très bénéfique aux chefs d'entreprise ardennais comme en témoignait en 2009 Hervé Wirtz, responsable de production et maintenance de la société ACP (Advanced Carrier Product à Rethel, fabrication d'inserts métalliques pour l'automobile). *“La démarche Lean Manufacturing Ardennes fut très positive pour ACP. Nous travaillons pour l'automobile et nos clients attendaient de nous des démarches d'amélioration continue. L'action collective nous a permis de faire un bilan sur notre entreprise et de travailler sur nos points faibles. Nous avons travaillé sur l'optimisation de l'espace de travail, l'optimisation des réglages, sur une base de données pour l'établissement des prix de vente et nous avons réalisé un plan d'expériences sur un problème récurrent de qualité.*

LMA nous a permis notamment de diminuer nos temps de réglage de 60 %, nos stocks entre 25 et 30%.

“La crise nous a donné du temps pour mettre en place les actions et ces actions nous aident à affronter la crise”

La CCI des Ardennes offre aux PMI ardennaises de nouveaux services pour les aider à faire face aux défis nés de la mondialisation.

Intelligence territoriale et Lean manufacturing
2 actions proposées aux entreprises par la CCI pour renforcer leur compétitivité.



La CCI des Ardennes s'est engagée dans un processus d'Intelligence Territoriale afin de permettre aux PMI d'accéder aux informations technologiques, commerciales et concurrentielles nécessaires à l'élaboration de leur stratégie de différenciation et de développement.

Pour cela, Ardennes Expansion a été dotée de nouvelles compétences et de nouveaux moyens, telle la plate-forme collaborative ECOBIZ. L'expérience ardennaise participe à la construction d'une démarche régionale d'intelligence économique.

La démarche « Lean » permet aux entreprises d'accroître leur niveau de compétitivité en agissant sur les coûts, la qualité et les délais.

Une action collective réalisée en 2009 par la CCI en partenariat avec l'UIMM-Ardennes a permis à 12 entreprises ardennaises de s'engager dans cette démarche et d'améliorer ainsi leurs performances.

Le succès rencontré par cette opération a conduit à la création d'un club "Lean Manufacturing-Ardennes" s'appuyant sur une plate-forme collaborative ECOBIZ et à l'élaboration d'une action régionale portée par la CRCI.

La crise nous a donné du temps pour mettre en place les actions et ces actions nous aident à affronter la crise”.

Et forte de l'expérience conduite par la CCI des Ardennes qui a fait florès, la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Champagne-Ardenne conduit à son tour cette année la diffusion à l'échelle régionale du Lean Manufacturing. Et elle est aidée en cela par l'Etat et l'Europe.

Une opération sur mesure

Elle vise à accompagner 20 entreprises en région Champagne-Ardenne à mettre en place les principes du Lean dans leur organisation tout en améliorant la performance de manière globale, au-delà de la seule réduction des coûts.

L'entreprise a le libre choix de son prestataire et définit avec lui les modalités de l'accompagnement en termes de contenu et de planning qui devra comporter à minima :

- des formations du personnel et de l'équipe dirigeante aux concepts et aux pratiques du Lean,
- un diagnostic avec affichage et contractualisation des résultats attendus et des indicateurs de suivi,
- un accompagnement à la mise en œuvre des plans d'actions,
- un suivi et un bilan des actions menées.

Dix entreprises en séminaire

L'esprit du Lean Manufacturing a bel et bien pénétré l'économie ardennaise. Pour preuve, le séminaire que la CCI a organisé le 3 mars 2010 dans ses locaux à Charleville-Mézières. L'événement a réuni une journée une dizaine de chefs d'entreprises afin de répondre à la question « comment augmenter la compétitivité de l'entreprise en impliquant son personnel ? ». Les participants ont aussi bénéficié de ce sujet du témoignage de Plafométal (Monthermé), filiale du groupe Saint-Gobain.

Contact : Nicolas Toussaint,
tél : 03 24 56 62 89 - mail : ntoussaint@ardennes.cci.fr

Opération « Consolid'PME »

“La crise économique a mis en évidence des carences structurelles dans certaines PME de la région, explique Jean-Pierre Legros, président de la CGPME de Champagne-Ardenne. Elles subissent de fortes contraintes qui les exposent à des risques auxquels elles ne sont pas préparées”.

Un diagnostic s'impose, suivi de conseils pertinents. La CGPME, avec le concours de l'Europe, de l'Etat et du Conseil régional, lance donc l'opération Consolid'PME.

Elle sélectionnera avec l'aide des CCI une vingtaine d'entreprises de moins de 50 salariés dans l'industrie ou les services à l'industrie.

Un consultant spécialisé diagnostiquera leurs difficultés et les aidera à les franchir.

Contact : Bertrand Courot,
CGPME de Champagne-Ardenne,
tel : 06 08 28 61 97 - mail : bertrand.courot.cgpme@wanadoo.fr

La CCI veille sur l'autoroute A34

Le projet d'aménagement autoroutier de la branche ouest de l'A34 entre Charleville-Mézières et Rocroi a obtenu de l'Etat une déclaration d'utilité publique (DUP). C'était en février 2007.

L'autoroute A34 est un axe économique, une artère nourricière indispensable à l'économie des Ardennes.

La CCI des Ardennes a maintes fois défendu ce point de vue et continue de le défendre.

De fait anime-t-elle aujourd'hui une commission (Etat, Conseil général, communautés de communes) de réflexion sur les aménagements dont l'A34 et sa future branche ouest doivent disposer.

Il est notamment question du désenclavement de la ZI Ardenne Émeraude de Tournes-Cliron et du calendrier d'un plan de réalisation d'équipements de services.

Le bon cru 2009 des repreneurs et créateurs d'entreprises

L'équipe « Entreprendre en France » (neuf collaborateurs de la CCI) accueille, informe, accompagne, forme et assiste les créateurs ou repreneurs d'entreprises. Elle suit aussi les efforts des entreprises de moins de trois et des entreprises commerciales de plus de trois ans.

Elle a organisé l'an passé quatre sessions du stage « 5 jours pour entreprendre » qui ont réuni 44 stagiaires. L'équipe « Entreprendre en France » s'est aussi penchée sur le sort de nombreuses entreprises ardennaises en honorant 366 rendez-vous dont 60% dans le cadre du dispositif Envol.

Au quatrième trimestre 2009, l'Etat a decerné à la CCI des Ardennes le label d'opérateur NACRE (Nouvel accompagnement des créateurs-repreneurs d'entreprises).

Le service a obtenu le certificat de labellisation par l'ACFCI et Entreprendre en France en septembre 2009.

L'assistance en formalités en 2009.

C'est la prise en charge technique des formalités tout au long de la vie de l'entreprise.

- **Au Registre du commerce et des sociétés :**
1 760 dossiers traités dont 485 immatriculations, 904 modifications et 371 cessations d'activités.
- **Dans le cadre du dispositif Accre**
(exonérations sociales pour certains créateurs-repreneurs) :
304 dossiers ont été contrôlés et transmis aux organismes sociaux.
- **Dans le cadre du nouveau statut de l'auto-entrepreneur :**
220 dossiers ont été traités en direct ou par Internet.

Un forum virtuel toute l'année

Il faut noter aussi la création en 2009 des communautés « Création-Reprise » et « Jeune Entreprise » de la plate-forme collaborative Ecobiz.

Ces communautés regroupent les partenaires professionnels tels que l'Adie, Ardennes Initiative, les services fiscaux des Ardennes, le RSI, le Conseil général, l'Ordre des experts-comptables et plus d'une trentaine de porteurs de projets.

Un partenariat s'est établi avec le portail de la création de la région Champagne-Ardenne, en collaboration avec l'Agence pour la création d'entreprise (Apce) et la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Pour animer ces communautés, la CCI organise des réunions thématiques à l'intention des créateurs. Ce sont « Les matinées de la création » qui permettent aux futurs chefs d'entreprise d'aborder des questions d'actualité avec les partenaires d'Ecobiz.

En 2009, l'équipe d'Entreprendre en France c'est :

REPÈRES

811

C'est le nombre de personnes accueillies par l'équipe d'Entreprendre en France en 2009.

2 350

appels téléphoniques ont été traités.

49

réunions d'information ont été organisées auprès de 465 porteurs de projet

485

créateurs ou repreneurs d'entreprises ont été soutenus dans le montage de leur projet.



Entrez sur la plateforme achat-ville.com

La CCI des Ardennes propose aux commerçants et aux UCI locales une plateforme Internet dédiée au commerce des Ardennes. Achat-Ville.com, peut être utilisé par tous les commerçants, quel que soit leur niveau de pratique d'Internet.

Chacun peut y être référencé, développer une page, installer un dialogue avec ses clients, animer son site et mettre en place l'achat en ligne. C'est un outil avec lequel chacun avance à son rythme.

La CCI a adressé à 2 000 de ses ressortissants un questionnaire d'enquête à ce sujet. Leurs réponses sont essentielles à la mise en œuvre dans les Ardennes de la plateforme Achat-Ville.com

Contact : Jennifer Malcuit, tél : 03 24 56 62 64

FCACM : Fédération Commerciale et Artisanale de Charleville-Mézières

Créée il y a plus de 15 ans pour répondre à un besoin de rassemblement des différentes associations de quartier, voire de rues qui s'étaient constituées au fil des dossiers de piétonisation et travaux importants de quartier, la FCACM a joué un rôle important dans le portage et l'accompagnement des dossiers « Opération urbaine » menés avec la ville et la CCI. Elle a permis de mobiliser des fonds importants pour développer la communication,

l'animation et pour la ville, de financer en partie le Marché Couvert ou le Marché de Noël.

Elle fédère les associations quand il y a discussion avec la ville, la CCI, l'Etat, sur des sujets intéressant le commerce.



4 associations constituent principalement la Fédération et l'animent :

UCIAS Cap Gonzague, présidée par Annie Lavaud (Librairie Rimbaud) depuis 2009 :

“Le Bureau de l'association a été entièrement renouvelé et de nouvelles orientations ont été prises. Nous souhaitons mettre en place les animations liées au concept « Les Vitrines de... » qui sont développées sur Reims, Nancy..., entre autres et permettent à tout type de commerce d'adhérer, commerce indépendant, grands magasins, enseignes nationales. Nous allons développer les chèques-cadeaux qui permettent aujourd'hui au commerce de centre-ville de bénéficier d'un chiffre d'affaires souvent laissé au bénéfice de la grande distribution”

UCIA Quartier de Mézières, présidée par Fabien Thomas (Cartwidge) :

“Nous avons repris en 2008 cette association, qui couvre un périmètre important de la ville et qui est et sera en pleine mutation suite aux travaux liés au PDU (Plan de Déplacement Urbain). Il faut un interlocuteur du monde économique pour suivre ces travaux avec la ville et défendre les intérêts du commerce. Nous développons des animations avec les autres associations et aussi sur le quartier en essayant de faire ressortir les particularités de celui-ci lié à l'histoire.

Mohon Commerce Artisanat, présidé par Harry Nogara (Salon Nogara) :

“Nous nous concentrons sur un nombre réduit d'animation car notre principale action se déroule en septembre : la Brocante de Mohon (300 exposants) qui permet de faire découvrir le quartier, tisser des liens entre commerçants et habitants. Nous nous associons aux actions de fin d'année qui regroupent toutes les associations de la ville et défendons les intérêts des commerçants quand certaines décisions vont à l'encontre de ceux du commerce”.

Une autre association est membre de la FCACM, il s'agit de :

L'Association Commerciale et Artisanale des Quartiers Nord, présidée par Joël COCHE, pharmacien sur le quartier Etion-La Houillère.

Cette association s'attache à défendre les intérêts des entreprises des quartiers surtout dans les réunions qui ont précédé la mise en place des dossiers de requalification (ANRU). Ils permettent de réhabiliter les habitations et d'aider les entreprises commerciales afin de redynamiser certaines zones difficiles.

**La FCACM regroupe les Présidents des associations de quartier.
Elle est présidée par Annie Lavaud, présidente de Cap Gonzague.**



Bonification des taux d'intérêts : extension aux hôtels

Dans le cadre de l'aide apportée aux entreprises en 2009, la CCI a souhaité accompagner le secteur de l'hôtellerie en intégrant les travaux concernant les mises aux normes Sécurité Incendie, Accessibilité aux critères d'éligibilité. La CCI pour 2010 a reconduit cette aide en allant jusqu'à bonifier à taux 0 les emprunts liés à ces travaux avec un montant maximum de 30 000€ HT, (80% des travaux), sur une période de 5 ans.

**Contact : Mathieu Parent,
tel : 03 24 56 62 49**

Une exploration de l'univers

© Photos fournies par Mavel



Le 30 mars 2010, dans ses locaux à Charleville-Mézières, la CCI des Ardennes a organisé dans le cadre des « Business Dating du SFIA », une conférence sur le thème des conséquences de l'arrivée des véhicules hybrides et électriques pour les entreprises sous-traitantes.

Une cinquantaine de chefs d'entreprise ardennais ont assisté à ce « Business Dating » très dynamique, largement détaillé sur les nouveaux métiers, nouvelles fabrications en conséquence.

Le service du Savoir Faire Industriel Ardennais (qui réunit 340 entreprises) a accueilli deux conférenciers émérites, Michel Costes et Jean-Michel Prillieux, respectivement PDG et analyste de la société Mavel installée à Lyon. C'est une entreprise experte en matière de prospective de l'industrie automobile et notamment des changements qui s'annoncent pour les sous-traitants de ce secteur, d'ailleurs très nombreux dans les Ardennes.

La société Mavel prévoit, pour les cinq années à venir, les évolutions de la production automobile (moteurs, modèles, usines, process, tendances commerciales, marketing, etc.), synthétise ses prévisions et publie chaque semaine un compte-rendu de ses analyses du marché automobile en Europe.

de l'évolution automobile



“Mavel analyse de manière détaillée six véhicules par an, affirme son PDG. 68 véhicules ont été réalisés depuis le début du programme en 2000. La majorité de ces véhicules sont aujourd'hui encore en production. D'ailleurs 55 modèles accaparent 75% de la production européenne d'automobile. C'est considérable. Et Mavel délivre une analyse très juste de la conception des véhicules en Europe”.

De fait, la société Mavel, qui possède un département AutoBench et un département Auto-Study détient, en tant qu'observatoire de l'automobile, toutes les compétences pour répondre précisément aux interrogations des chefs d'entreprises ardennais de la sous-traitance de l'industrie automobile.

D'où le succès du Business Dating du 30 mars au cours duquel les

participants ont beaucoup évoqué l'arrivée sur les marchés européens des véhicules hybrides et électriques. C'est une arrivée en phase avec la prise de conscience de la société française des contraintes environnementales qui n'épargne pas le département des Ardennes.

**Contact : C.Sophie Pécheux,
mail : cspecheux@ardennes.cci.fr**

Les participants ont beaucoup évoqué l'arrivée sur les marchés européens des véhicules hybrides et électriques.

Un cours d'anglais chez Smurfit Kappa

Les étudiants de 3^{ème} année ont visité l'entreprise Smurfit Kappa le 4 décembre dernier.



“Rapprocher les professionnels des étudiants dans un exercice pédagogique”, tel a été le 4 décembre 2009 le défi de l’EGC de Charleville-Mézières. Ses étudiants de 3^{ème} année ont en effet visité l’entreprise Smurfit Kappa (cartonnages et emballages) à Rethel. Les commentaires étaient en anglais.

L’initiative revient au professeur Jacqueline Dejente qui dispense des cours en entreprise dans le cadre des formations continues du Centre d’Etudes de Langues (CEL) de la CCI des Ardennes. L’entreprise Smurfit Kappa est un des partenaires du CEL. Elle a accepté l’expérience.

40 heures intensives en anglais

“Nous travaillons avec des chefs d’entreprises étrangers qui parlent anglais. Et nous déjeunons parfois avec eux au restaurant”, raconte Birgit Brouhon, 55 ans, cadre de l’entreprise Luvix de Vireux-Molhain (distribution d’appâts vivants pour la pêche - 10 salariés). “Il m’est indispensable de parler anglais couramment. Et les cours pratiques que la CCI m’a proposés m’ont vraiment rendu service”. Birgit Brouhon a participé en novembre et décembre 2009 à une “formation en anglais s’appuyant sur des mises en situation de la vie courante et de la vie professionnelle”.

Ces cours pratiques d’anglais dispensés par deux intervenants britanniques durent 40 heures répartis en cinq jeudis. Ils se déroulent à Haybes dans un hôtel-restaurant et sont agrémentés de déjeuners dans lesquels les convives ne parlent qu’anglais.

Contacts : Sandrine DELAN, tél : 03 24 56 62 63, mail : sdelan@ardennes.cci.fr



Les ports fluviaux mieux desservis

Le 15 février, le préfet de la Région Champagne Ardenne a autorisé les ensembles routiers de 44 tonnes de poids autorisé en charge à desservir les ports fluviaux (dans un rayon de 100 km à vol d’oiseau). Celui de Givet que gère la CCI est concerné au premier chef. La décision préfectorale permet d’harmoniser les conditions de transport de marchandises entre la Belgique et la France, de réduire les convois routiers de 15% et d’accroître leur productivité.

L’entreprise a donc organisé un programme de visite détaillé de ses deux usines retheloises. Leur directeur Jean-Pascal Wipf a accueilli les étudiants dans la langue de Shakespeare. Après la présentation du groupe et des deux sites industriels, ses collaborateurs ont présenté en anglais leurs métiers puis les différents stades de la fabrication (procédés, caractéristiques des machines, organisation des réceptions et des expéditions, etc.).

Ces commentaires en anglais ont suscité des échanges avec les étudiants de l’EGC. Un excellent exercice pour les deux parties : une mise en pratique des cours en entreprise et une application des cours de langues de l’EGC. Cette première expérience sera sans doute renouvelée avec d’autres entreprises partenaires.

Contacts : CEL : Sandrine DELAN, mail : sdelan@ardennes.cci.fr - EGC : Lucile EVRARD, mail : levrard@ardennes.cci.fr

Les voies de l’apprentissage et de l’alternance

Le secrétariat d’Etat chargé de l’emploi a lancé au début de l’année des ateliers de réflexion sur la promotion de l’apprentissage et de l’alternance. Ces ateliers sont pilotés par des directeurs de ressources humaines de grandes entreprises. Tous les citoyens sont conviés aux débats. Et pour leur permettre d’y accéder, le Secrétariat d’Etat à l’emploi a ouvert le site www.ateliers-apprentissage.fr et le site www.ateliers-alternance.fr qui recueillent les contributions de tout un chacun à propos de l’apprentissage et des formations par alternance.

Des tonnes d’argile à Givet

Sur le port de Givet a transité l’an passé quelque 500 000 tonnes de fret.

Ce tonnage important démontre sa pertinence. D’ailleurs, le groupe Lafarge, après une expérience réussie de transport d’argile par la voie d’eau depuis l’Allemagne jusqu’à Givet, a décidé d’en faire la plateforme d’approvisionnement en argile allemande de son usine de Signy-l’Abbaye, un trafic annuel estimé entre 10 000 et 15 000 tonnes.

L'Adit veille et répond à vos besoins en informations stratégiques

L'Agence pour la diffusion de l'information technologique (Adit) apporte des informations à haute valeur ajoutée pour les entreprises de Champagne-Ardenne.

"Les chefs d'entreprises nous appellent et nous les rencontrons. L'entretien peut durer trois heures, mais il est indispensable de définir quels sont très exactement les besoins de ceux qui sollicitent les services de l'agence", souligne Laurence Sartor, directrice de l'Adit Champagne-Ardenne, dont la cellule régionale composée de trois salariés est installée à Reims. À la demande, et de façon très confidentielle, l'Adit conduit toutes sortes de missions d'informations économiques et technologiques au profit de TPE-PME-PMI. Créée en 1992 à l'initiative d'Edith Cresson, cette société nationale (financée par le ministère des finances) travaille sous convention avec les Conseils régionaux, ou autres organismes (CCI,...). En Champagne-Ardenne, elle est financée par l'ADIT (20%), la Région (40%) et l'Europe (40% - Feder).

"Nos prestations sont prises en charge par le conseil régional et le feder pour le compte des entreprises des quatre départements, souligne la directrice. Nous établissons avec elles des cahiers des charges très précis. Nous rendons nos missions dans un délai de 30 à 45 jours".

L'Adit permet aux entreprises - et même aux collectivités locales - d'accéder à des informations économiques réservées habituellement aux grands comptes. Opérationnelle depuis le 1^{er} octobre 2009, la cellule de l'Adit a réalisé depuis environ 40 missions et en couvrira une centaine en 2010.

L'équipe peut effectuer des prestations sous la forme de missions stratégiques, de veilles ou d'alertes dans de nombreux secteurs d'activités et dans le monde entier.

"Nous avons, par exemple, au profit d'une entreprise ardennaise, exploré des appels d'offres en Afrique dans le secteur des nouveaux matériaux, ou encore étudié un marché de niche en Allemagne dans le secteur de l'appareillage médical. Dernièrement nous avons vérifié l'existence même d'un groupe étranger voulant investir dans le département des Ardennes. Nous pourrions développer de nombreux autres exemples".

Contact : Adit Champagne-Ardenne, 40 rue Buirette, 51100 Reims tél : 03 26 84 49 01 - mail : ls@adit.fr

Laurence Sartor est née à Montcy-Notre-Dame (Ardennes). Juriste, Titulaire d'un DEA de droit public, elle a été Directrice de cabinet du président du Conseil régional de Champagne-Ardenne et depuis 2009, directrice de la cellule de l'Adit en Champagne-Ardenne.

Laurence Sartor et ses deux coéquipiers animent et conduisent les missions de l'Adit au profit d'entreprises de Champagne-Ardenne

L'Adit permet aux entreprises et même aux collectivités locales d'accéder à des informations économiques réservées habituellement aux grands comptes

Développer vos marchés avec CCI International



Développer vos marchés avec CCI International

“Nous travaillons en liaison avec les responsables et conseillers en développement international des cinq chambres de la région”, explique Claude Humbert. Depuis la CRCI à Châlons-en-Champagne, il dirige « CCI International Champagne-Ardenne », sous l’impulsion de la commission présidée par Jean-Claude Chef, premier vice-président de la CCI des Ardennes. Ce service régional a pour mission de développer les capacités et les possibilités d’exportation des PME-PMI de la région Champagne-Ardenne. « CCI International Champagne-Ardenne » est un label. Rappelons que, l’an passé, les CCI de Champagne-Ardenne ont procédé à plus de 14 000 formalités à l’exportation.

À CCI International sont donc rattachés les sept conseillers en développement international des cinq CCI de la région. “Notre objectif c’est de permettre à toutes les entreprises régionales de disposer de prestations plus étoffées de notre part” souligne le directeur.

En mutualisant ses moyens de diagnostic, de prospection et de veille, CCI International, qui dispose d’un budget annuel de 1,4 M€ renforce l’assistance de ses conseillers auprès des exportateurs. Il s’agit notamment d’organiser des missions de prospection à



l’étranger, de participer à des salons internationaux, de bâtir des formations au commerce international ou d’ouvrir des journées d’information sur un pays étranger.

En matière de commerce international, la lisibilité des cinq chambres de Champagne-Ardenne est ainsi clarifiée. “Qui plus est CCI International sert de tête de pont pertinente à ses deux partenaires principaux, le Conseil régional et Ubifrance”, affirme Claude Humbert.

CCI International a fait en sorte que chacune des cinq CCI de Champagne-Ardenne se spécialise dans une région du Monde. Celle des Ardennes s’occupe en particulier de l’Allemagne, de la Belgique, de l’Asie du

sud-est, de l’Australie et du Moyen-Orient.

En outre, CCI International a pour objectif prioritaire, la détection et l’accompagnement des primo exportateurs. “Et l’an passé, nous avons travaillé avec 46 primo exportateurs dont cinq étaient Ardennais”.

CCI International Champagne-Ardenne. S’adresser à la CCI des Ardennes : Anne Bibot, tél : 03 24 27 87 58 et de Jean-Luc Clément, tél : 03 24 27 87 57.

De l’utilité d’une dynamique transfrontalière

Le Bureau économique de la Province de Namur (BEP) est une agence de développement au service des collectivités locales. Et dans cette province belge vivent 420 000 habitants et travaillent 13 000 entreprises.

Le BEP qui dispose d’un budget annuel de 25 M€ y gère notamment trente zones d’activités, une vingtaine d’incubateurs et un parc scientifique.

Il est aujourd’hui, de l’autre côté de la frontière, le partenaire de la CCI des Ardennes. “C’est une collaboration de longue durée”, souligne Renaud Degueldre, directeur général du Bureau Economique. Dans le cadre de nos activités conjointes, nous collaborons, en particulier, à la réalisation de programmes européens Interreg. Le courant est vite passé car les problématiques de développement des territoires auxquelles nous devons faire face sont à peu près les mêmes dans la province de Namur et dans le Département des Ardennes”. Il s’agit en effet de territoires excentrés par rapport aux grandes métropoles.

“Nous avons ensemble œuvré à la mise en place d’un centre transfrontalier des entreprises qui a pour vocation de sensibiliser, d’informer et d’accompagner les chefs d’entreprises belges et ardennais dans leur développement”, précise le directeur du BEP. Par exemple, CCI et BEP accompagnent les chefs d’entreprises sur des salons de



proximité d’envergure internationale (Midest, Tavola, Proceed, Maisons et objets, etc.). De même, la CCI des Ardennes et le Bureau Economique de la Province de Namur (en association avec Nord Picardie Bois, Bois & Habitat et le Cluster Eco-construction) pilotent ensemble le programme européen transfrontalier BatiD² (Développement Durable dans la Construction).

Les conditions de notre étroite collaboration sont favorables au renforcement d’une réelle dynamique d’échanges transfrontaliers. Le Bureau Economique profite ainsi de la plate-forme Ecobiz de la CCI des Ardennes, outil de collaboration en ligne permettant la diffusion d’information auprès des entreprises des zones respectives. “Il faut protéger cette collaboration transfrontalière très précieuse car les opportunités de développement économique en Europe passent à présent par les programmes Interreg”, renchérit le directeur général du Bureau Economique de la Province de Namur.

Le bilan 2009 CCI International



REPÈRES

136

entreprises ont participé
à des conférences-débats
avec des experts
(législation, techniques douanières,
export, etc.).

99

rendez-vous individuels
ont été organisés
avec des professionnels
de 16 pays.

29

entreprises
ont animé
« le Club Chine ».

165

entreprises exportant peu
ont fait
l'objet d'un
pré-diagnostic.

60

entreprises ont participé
à des actions sur
des marchés émergents
et en croissance.

250

entreprises ont participé au
Forum international
Classe Export
organisé à Troyes.

32

entreprises et 44 personnes
ont suivi
9 sessions de formation
aux techniques
du commerce international.

8

entreprises
ont utilisé
Valid'Export,
outil de pré-diagnostic.

410

entreprises exportatrices
ont répondu à l'enquête de CII
International (besoins spécifiques et
priorités géographiques).

Demandez Flash info Europe !

Le centre de documentation de la CCI des Ardennes publie depuis décembre 2009 une revue de presse européenne bimensuelle et économique intitulée « Flash Info Europe ».

S'ajoutant au Flash Info Transfrontalier traitant de l'économie belge, ce nouvel outil s'intéresse aux économies allemandes, espagnoles et britanniques par l'entremise des presses nationales. Flash Info Europe est diffusé gratuitement par mail aux entreprises ressortissantes de la CCI des Ardennes. Il est également disponible sur la plateforme collaborative Ecobiz.

Pour réaliser cette revue de presse bilingue, le centre de documentation a fait appel aux étudiants de l'EGC. Avec le concours

des professeurs de langues, ils parcourent les journaux de l'Allemagne, de l'Espagne et du Royaume-Uni. Ils y sélectionnent des articles traitant de la conjoncture, des secteurs d'activités, des tendances du pays, ou encore de l'actualité des entreprises. A partir des articles sélectionnés et après validation par le centre de documentation, ils composent un résumé en français et dans la langue de parution.

A noter que le traitement linguistique des informations économiques apporte beaucoup aux étudiants et les incite à appréhender les différences culturelles.

Renseignement et abonnement :
Nathalie Bertrand,
mail : nbertrand@ardennes.cci.fr



La CCI, guichet dynamique du soutien aux entreprises

Contre les coups de boutoirs de la crise économique qui n'a pas épargné l'économie ardennaise, la CCI a réagi très vivement en organisant une série d'actions caractéristiques du soutien aux entreprises.

De fait, nombre d'entreprises ardennaises se sont adressées à la CCI des Ardennes pour exprimer leurs difficultés de trésorerie, de négociations avec leurs banquiers, etc.

Ces derniers ont déploré le manque d'anticipation des entreprises et d'organisation dans la présentation de leurs dossiers financiers. La CCI a donc pris les choses en main : à l'intention des chefs d'entreprises ardennais, elle a organisé et financé une conférence spécifique intitulée « **Je prépare mon dossier pour négocier avec mon banquier** », animée par un expert-comptable ardennais.

La CCI des Ardennes organisera bientôt une autre conférence spécifique, sur le thème « **Présenter ses comptes, clôturer son bilan** », l'objectif étant de présenter un bilan d'entreprise en y démontrant que l'entreprise a réagi vivement face à la crise.

CAP 08 et Opération 1 000 entreprises

Les chefs d'entreprises qui ont besoin d'assistance peuvent faire appel au **0800 810 108** car à leur intention, la CCI des Ardennes a créé dès décembre 2008 : « CAP 08 », la Cellule d'Assistance et de Prévention (autodiagnostic en ligne, analyse/audit des difficultés, définition des besoins de l'entreprise, orientation.)

Qui plus est, depuis le 1^{er} septembre 2009, huit collaborateurs de la CCI des Ardennes visitent les entreprises industrielles. La CCI a recensé 1 000 entreprises à auditer avant la fin de l'année 2010.

Il s'agit de présenter à leurs dirigeants les services du réseau consulaire (actions collectives, CAP 08, aides diverses, informations, contacts avec les services publics, etc.). Il s'agit aussi d'apprécier l'état de santé des entreprises, de faire un bilan de leurs besoins et d'établir, les cas échéant, des plans de relance.



0 800 810 108

Avec **CAP 08**
(Cellule d'Accompagnement et
de Prévention), les entreprises
ont à leur disposition un service
permanent, confidentiel
et gratuit pour garder le CAP
face aux difficultés
conjoncturelles et
structurelles.



Contact et renseignements :

- Stages spécifiques :
Sandrine Delan, tél : 03 24 56 62 63
mail : sdelan@ardennes.cci.fr
- CAP 08 :
C. Sophie Pécheux, 0800 810 108
mail : cspecheux@ardennes.cci.fr
- Opération 1000 entreprises :
Jean-Marc Defrasne,
tél : 03 24 56 62 90
jmdefrasne@ardennes.cci.fr

Le nouveau monde de la protection des surfaces

Hybriprotech (2008-2012) est un programme scientifique franco-wallon « de développement de solutions hybrides de protection de surfaces ». Il recherche et met au point des revêtements de type sol-gel. Et cela dans deux secteurs d'activités : la métallurgie (substitution du Cr VI, propriétés anticorrosives) et le bâtiment à propos de la préservation de la pierre.

Bien que ces domaines d'application puissent être très différents, ces derniers font appel à des technologies chimiques et à des applications bien apparentées. L'objectif d'Hybriprotech est d'apporter un soutien concret aux entreprises industrielles et artisanales de la zone transfrontalière où s'appliquent les programmes européens d'Interreg IV.

D'ailleurs Hybriprotech est financé par l'Europe, les régions Champagne-Ardenne et Wallonie et le Conseil général des Ardennes.

De surcroît l'application du programme associe deux centres technologiques transfrontaliers, le Critt-Mdts de Charleville-Mézières et le CerTech belge ainsi qu'un laboratoire de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne, le Gegena2.

Par l'entremise du Pôle d'innovation transfrontalier, Hybriprotech doit opérer, de chaque côté de la frontière, des échanges scientifiques très importants entre les centres technologiques, le laboratoire et les industriels, c'est-à-dire entre les concepteurs et les utilisateurs de la technique sol-gel.

Ces échanges aboutiront à la mise au point de matériaux innovants dans des secteurs économiques à fort potentiels industriels. Il s'agit aussi de sensibiliser nombre de

chefs d'entreprise à la technologie sol-gel et de la promouvoir autant en Ardennes qu'en Wallonie. Il faut rappeler que le programme Hybriprotech conduira à des avancées très significatives de développement durable.

Trois partenaires complémentaires

Les techniques sol-gel sont déjà mises en œuvre par le Certech, notamment dans la construction de réacteurs photo-catalytiques. Une des originalités du programme Hybriprotech réside dans la capacité du Certech à attribuer des propriétés spécifiques aux dépôts sol-gel, apportant de nouvelles performances à ce revêtement.

Le Critt-Mdts dispose du savoir-faire et des équipements nécessaires à la caractérisation et à l'évaluation des dépôts qui pourraient être développés. Il sait parfaitement présenter les résultats obtenus dans des conditions susceptibles d'intéresser les industriels.

Quant au Gegena2, il possède, dans le domaine de la restauration du patrimoine, une compétence sur la caractérisation pétrographique et physique des roches ainsi que sur les altérations des pierres des monuments.

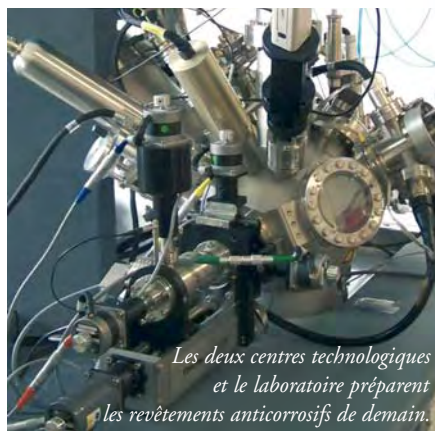


Contact :

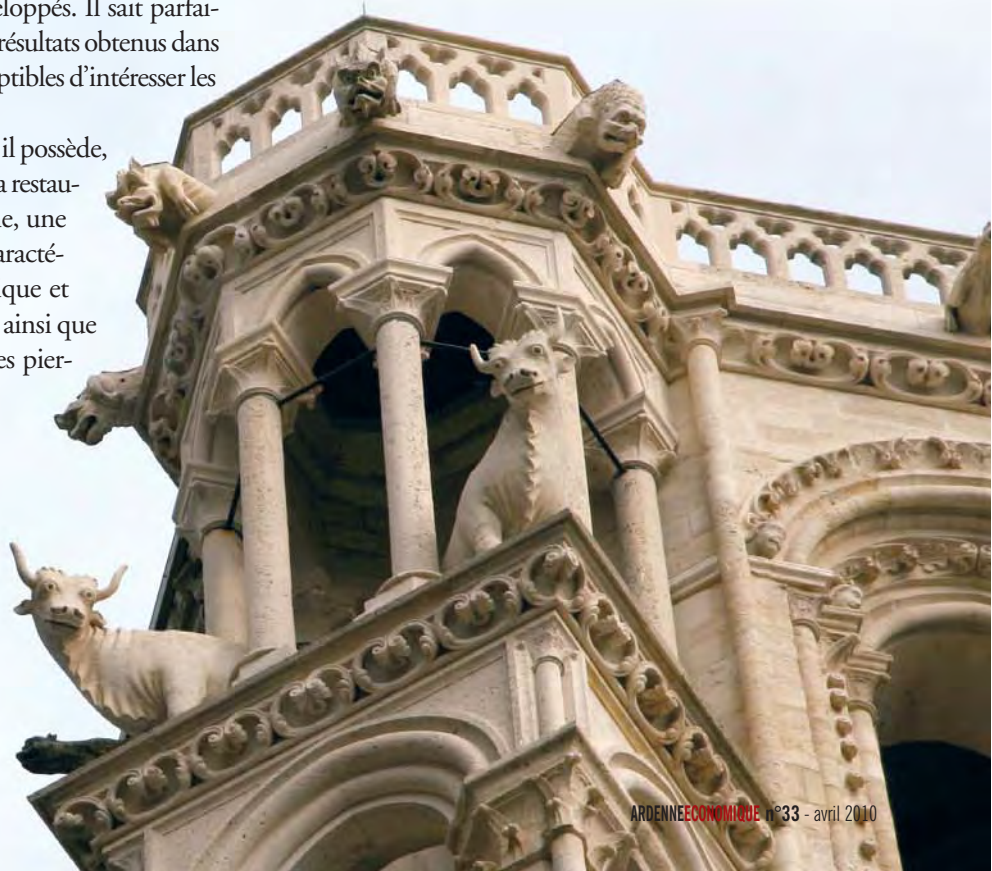
- Benoît Kartheuser,
mail : benoit.kartheuser@certech.be
web : www.certech.be

- Léandre Zéfack,
mail : l.zefack@critt-mdts.com

- Gilles Fronteau,
mail : gilles.fronteau@univ-reims.fr
web : www.univ-reims.fr/gegena



Les deux centres technologiques et le laboratoire préparent les revêtements anticorrosifs de demain.



Le saviez-vous ? Le RSI Champagne-Ardenne (le Régime Social des Indépendants santé, retraite) a mis en place un dispositif spécifique à l'accompagnement d'entreprises en difficulté, dédié aux travailleurs indépendants et au secteur artisanal et commercial.

Le RSI dispose en effet d'un budget visant à prendre en charge les cotisations et les contributions sociales personnelles des entreprises viables mais passagèrement en difficulté. Ce dispositif souvent mal connu des assurés mérite toute votre attention. N'hésitez pas, pour toute information : contact@champagneardenne.le-rsi.fr



Réforme de la taxe professionnelle

La Direction des services fiscaux des Ardennes informe les chefs d'entreprise qu'un simulateur de calcul de la contribution économique territoriale (CET à la place de la TP) est à leur disposition sur la page d'accueil du site : www.impots.gouv.fr. Ils disposent en outre d'une description des nouvelles impositions remplaçant la TP sur l'espace « Professionnels », aux onglets « Vos impôts » et « Taxe professionnelle ».

Partenaires CCI. Nominations :



Patrick Pérot est le nouveau directeur de la Société d'Équipement et d'Aménagement des Ardennes ; S.E.M. départementale présidée par Nadia Tourneux, adjoint au maire de Charleville Mézières, la S.E.A.A. était dirigée depuis 1998 par Jean-Claude Morlon, parti à la retraite fin janvier dernier.

Patrick Pérot est âgé de 54 ans ; originaire du Nord de la France, il était jusque là directeur de l'aménagement et des grands projets du groupe G.H.I. (logement social et privé), et auparavant de la S.E.M. dunkerquoise S.3.D.

Les cent guides du redressement

Au milieu des années quatre-vingt-dix, la CCI des Ardennes avait organisé une réflexion sur l'avenir économique du département dont les conclusions figurent dans le document de synthèse « Ardennes 2005 ».

Dix ans plus tard, les objectifs préconisés par cette réflexion prospective, en termes d'aménagements du territoire notamment, ont été atteints.

En 2005, l'étude prospective avait été relancée afin d'estimer les évolutions de l'économie et des infrastructures des Ardennes à l'horizon 2010. Et nous y sommes. La CCI propose à présent d'établir un projet d'études à l'horizon 2020 en présentant aux acteurs économiques du département privés et publics, des objectifs réalisables et indispensables à la prospérité des Ardennes.

La CCI lance à cet effet l'opération « Top 100 ». Une centaine de chefs d'entreprises ardennais vont porter le projet de développement des Ardennes à l'horizon 2020. Ces chefs d'entreprise seront les guides et les ambassadeurs de la stratégie du redressement de l'économie ardennaise. Elle tiendra compte des conséquences de la crise, mais aussi de la réforme des collectivités territoriales, de celle des réseaux consulaires et de la révision générale des politiques publiques (RGPP).

Ces chefs d'entreprise seront les guides et les ambassadeurs de la stratégie du redressement de l'économie ardennaise.



Légion d'honneur

Jean-Claude SAVOY a été élevé au rang de Chevalier de la Légion d'honneur au titre du Ministère de l'Aménagement du Territoire.

Il est directeur général de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes depuis fin 1997, après avoir été directeur général de la CCI de Sedan de 1989 à 1997 et chargé de mission pour les affaires économiques au Cabinet de Jacques SOURDILLE, Président du Conseil général des Ardennes de 1982 à 1989.

Le Pôle Services au contact des chefs d'entreprise

« Territoires et Services » est un outil de diagnostic et de développement territorial des services aux entreprises.

Les entreprises concernées, pour la plupart des TPE-PME, seront sollicitées par Fannie Enchery, chargée de mission du pôle Services de la CCI, afin de mettre à jour les informations déjà recueillies, d'informer les chefs d'entreprises des évolutions de leurs secteurs d'activités et d'envisager de nouvelles actions.

Contact :
Valérie de La Ville Fromoit
tél : 03 24 56 62 40

La CCI des Ardennes, pilote de la journée régionale des Services à la Personne en Champagne-Ardenne



L'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie a signé une convention de partenariat avec l'Agence nationale des services à la personne. Huit régions ont été retenues pour signer cet accord de promotion des services à la personne.

La CCI des Ardennes pilote l'organisation de cette journée régionale d'information et de formation. Elle se déroulera le 29 juin à Reims Management School (campus 2). Il faut noter que l'ensemble des actions de développement des services à la personne, actions conduites par la CCI des Ardennes, lui a permis d'établir justement son expertise sur le sujet à l'échelle de la région Champagne-Ardenne.

Soirée d'anniversaire du Cercle des Services en Ardenne

L'ensemble des entreprises de services représentent plus de 35% des ressortissants de la CCI des Ardennes. Le Cercle des Services en Ardenne s'est donc constitué sous l'impulsion de la CCI. C'est une association qui réunit une quarantaine de membres et qui a fêté le 25 mars son premier anniversaire. "Son but est la mise en commun de leurs moyens et de leurs expériences professionnelles afin d'améliorer leurs prestations et d'en générer de nouvelles" souligne aujourd'hui son président. A cette occasion, le Cercle en Ardenne s'est ouvert à celui des Services de l'Aube et à l'association Champagne Centrale Services de Chalons en Champagne.

A consulter : www.cerclledeservicesenardenne.blogspot.com
mail : cerclledeservicesenardenne@ardennes.cci.fr

De gauche à droite :

Murielle VALTER, gérante de la société AYLAN et membre du Cercle des Services de l'Aube, Laurent VALTER, Jean-Louis VALLEE, Président du Cercle des Services en Ardenne, David PANOT (société AYLAN) et Olivier PIGEONNEAU dirigeant de la société OPS et vice président de Champagne Centrale Services à Chalons en Champagne.



Ecobiz :

La communauté des prestataires de services en pleine croissance

Elle réunit une quarantaine d'adhérents.

C'est l'aboutissement d'un travail continu depuis 2006 et d'actions de fond qui connaissent aujourd'hui une amplitude régionale et transfrontalière.

La CCI a d'ailleurs embauché Fannie Enchery pour alimenter cette communauté des plus dynamiques sur Ecobiz.

Chaque jour les informations utiles sont détectées, résumées et mises à la disposition de ses adhérents. Il s'agit de leur livrer en temps réel des informations préalablement synthétisées et d'opérer ainsi une veille au bénéfice des prestataires de services.

Adhésion en ligne sur
www.ardennes-ecobiz.fr
et auprès de Valérie de la Ville Formoit :
vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr

Une journée particulière au Salon du bois

Le salon Bois & Habitat de Namur est devenu, au cours des dix dernières années, la référence européenne de la construction bois. Fin mars 2010, ce salon qui attire chaque année de nombreux professionnels de la construction, a accueilli plus de 44 000 visiteurs. Le 26 mars dernier, une dizaine de professionnels ardennais du secteur de la construction, conviée par la CCI des Ardennes dans le cadre du programme européen et transfrontalier BatiD² qu'elle pilote sur le versant ardennais, a pu découvrir les dernières avancées technologiques de ce secteur. Lors de leur visite à Namur, les professionnels ardennais ont participé aux conférences sur le thème général « Le bois par-delà les limites ». Ils ont pu échanger leurs expériences des constructions en bois avec leurs homologues belges, et, pour certains d'entre eux, envisager peut-être des partenariats transfrontaliers.

Gérard Berthélemy, architecte à Mouzon :

“La visite d'un tel salon crée un effet dynamique car on peut à la fois découvrir des produits innovants mais également rencontrer d'autres professionnels du secteur et ainsi échanger sur ce que l'on a découvert. De plus, les conférences d'architecture sont très enrichissantes par la qualité des projets présentés et par l'approche technique qui est faite de ces réalisations”.

*Didier Bonne,
entreprise de Menuiserie Bois et PVC installée à Bazeilles :*

“La découverte de produits nouveaux nous permet de rester en contact avec ce qui se fait de mieux en termes d'utilisation du bois et d'isolation naturelle dans la construction et donc de pouvoir répondre aux futures sollicitations de nos clients. Cela donne envie de mettre en œuvre les techniques présentées, il y a un véritable effet moteur”.



Des visiteurs découvrent le pôle Géodomia à Merlieux-et-Fouquerolles près de Laon lors de l'inauguration du bâtiment en juin 2009

Organisées dans le cadre du programme européen Bâti D2, des visites de constructions durables remarquables seront organisées par la CCI des Ardennes en mai et juin prochains. Ces visites réservées aux professionnels belges et ardennais du bâtiment leur permettront d'appréhender concrètement les nouvelles contraintes environnementales de la construction. Ainsi, les entreprises participantes découvriront le Land Autrichien du Vorarlberg. Cette région, située à la frontière austro-helvétique, est aujourd'hui l'un des pôles européens de l'éco-construction. En appliquant une méthode globale mobilisant de nombreux acteurs privés et publics, le Vorarlberg a modélisé la mise en pratique du développement durable en Europe.

Voir et commenter les constructions durables



En ce qui concerne le thème du bois-énergie, les visiteurs découvriront le pôle Géodomia à Merlieux-et-Fouquerolles près de Laon. Inauguré en 2009, Géodomia est l'un des premiers bâtiments du département de l'Aisne certifié Haute Qualité Environnementale (HQE) et a pour objectif de devenir une médiathèque de l'environnement.

Renseignements et inscriptions sur le site : www.batid2.eu

Le tourisme ardennais se modernise

L'importance de ce secteur d'activités a nécessité la mise en place, par le Conseil général, du Schéma départemental de développement du tourisme, schéma réactualisé avec tous les acteurs publics et privés. Une des orientations du schéma fut d'améliorer la qualité des prestations de tous les opérateurs et de proposer des produits innovants en accord avec les attentes des clientèles.

La CCI soutient l'Observatoire du tourisme et participe au développement fluvial. Elle appuie les porteurs de projets et la qualité dans les établissements. La CCI a réalisé le Guide fluvial de la Meuse en Ardenne (éd. du Breuil) et participé à la remise en service d'un bateau-restaurant et au développement du site de Pont-à-Bar.

Le guichet unique (Conseil Général, CDT, CCI) a permis à 22 créateurs d'entreprises d'être informés sur les dispositifs d'aides. « Le Guide du Créateur », diffusé largement auprès des partenaires, permet de simplifier l'accès à l'information.

Audit et réalisation de travaux

«Le secteur de l'Hôtellerie est en pleine transformation (sécurité incendie, accessibilité, nouveaux classements), explique François Béguin, président de l'UMIH et vice-président de la CCI des Ardennes. La CCI doit informer et accompagner les professionnels afin de répondre à ces nouvelles exigences d'autant que certaines sont à échéance 2011. Et dans son rôle de soutien aux entreprises, la CCI et l'UMIH ont obtenu du Conseil général et des communautés de communes une subvention pour cette mise aux normes tant sur l'audit que sur la réalisation des travaux (sécurité incendie)».

La CCI complète ce dispositif en élargissant au secteur hôtelier le champ de compétence de la bonification du taux d'intérêt. Pour l'accessibilité, la CCI souhaite obtenir le même partenariat. Dans une optique de développement de la qualité et de montée en gamme des équipements, la CCI effectue un pré-audit de classement offrant une photographie de l'entreprise audité et de son classement à venir.

En 2009, onze pré-audits ont été réalisés.

La CCI propose et effectue également cette démarche auprès de professionnels ambitionnant le label « Maître Restaurateurs ».

Trois établissements sont entrés dans cette qualification en 2009.

Contact : Mathieu Parent - tél : 03 24 56 62 49

Le tourisme ardennais (statistiques de 2008)

REPÈRES

32 M€

de chiffre d'affaires annuel

1 021

emplois dont 63% en CDI et d'exploitants

132 160

visiteurs dans les offices de touristes et les haltes fluviales

611 334

visiteurs dans les musées, les monuments, les sites naturels et les bases de loisirs

642 216

nuitées marchandes

72

hôtels de 0 à 4 étoiles

International

3 mai :

Journée d'information pays Vietnam

Rendez-vous individuels avec Loïc Muller de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française au Vietnam.

Lieu : CCI de Reims et d'Epemay.

Pour qui : les entreprises industrielles (machine outils, mécanique, industrie légère, plasturgie, sidérurgie), la haute technologie et les infrastructures (télécommunication, informatique, électronique, énergie, environnement, BTP, architecture), les entreprises de service (transports, tourisme, loisirs, hôtellerie), les métiers de bouche, les industries du luxe et du prestige, de la beauté, de la santé et du sport (cosmétique, pharmacie, mode, bijouterie, arts de la table, habitat, décoration).

Date limite d'inscription : lundi 26 avril.

Horaires : à partir de 8h.

Objectifs : Informer les entreprises de Champagne-Ardenne sur les potentialités d'affaires pour leur secteur d'activité.

Contact :

Dominique PLAUCH - tel : 03 24 27 87 56
mail : dplauch@ardennes.cci.fr

4 mai :

Journée d'information Vietnam secteur vins et spiritueux

Présentation du marché des vins et spiritueux et rendez-vous individuels avec Loïc Muller de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française au Vietnam.

Lieu : CCI de Reims et d'Epemay.

Pour qui : le secteur viti-vinicole.

Date limite d'inscription : lundi 26 avril.

Horaires : à partir de 8h.

Objectifs : Présenter le marché vietnamien des vins et spiritueux. Informer les entreprises du secteur viti-vinicole sur les potentialités d'affaires au Vietnam.

Contact :

Dominique PLAUCH - tel : 03 24 27 87 56
mail : dplauch@ardennes.cci.fr

28 et 29 mai :

2^{ème} série de visites de sites mettant à l'honneur les méthodes de construction durable, en régions Nord Pas-de-Calais et Picardie ayant pour thématique principale le bois énergie avec entre autres la découverte du pôle GEODOMIA dans l'Aisne.

Pour qui : événement ouvert à tous les professionnels du bâtiment. (Projet Interreg Bâti D²).

Contact : Charles GUNTHER

tel : 03 24 27 87 65

mail : cgunther@ardennes.cci.fr

10-13 Juin :

3^{ème} série de visites de sites mettant à l'honneur les méthodes de construction durable avec la découverte du land Autrichien du Vorarlberg, la référence européenne en termes de mise en pratique du développement durable.

Pour qui : événement ouvert à tous les professionnels du bâtiment. (Projet Interreg Bâti D²).

Contact : Charles GUNTHER

tel : 03 24 27 87 65

mail : cgunther@ardennes.cci.fr

Services

Jeudi 29 avril :

Cercle des Services en Ardenne

Table ouverte de 12h à 14h, sur le thème « L'horlogerie industrielle et la gestion des temps », présenté par Benoit HAOUY, DH QUARTZ.

Inscrivez-vous au plus tard le 26 avril.

Lieu : Les Hauts Buttés.

Objectifs : Visite du Clocher des Hauts Buttés, explications et échanges entre les participants.

Vendredi 4 juin :

4^{ème} Speed Dating Business

élargi à la Champagne-Ardenne et à la Wallonie.

Lieu : CCI à Sedan de 9h00 à 14h00.

Pour bénéficier des rendez-vous préprogrammés, **inscrivez-vous au plus tard le 28 mai.**

Objectifs : développer vos réseaux d'affaires et simplifier la gestion de vos entreprises.

CCI entreprendre en France

Entreprendre dans les Ardennes

Pour tout porteur de projet, réunion d'information collective de 9h à 12h. La 1^{ère} étape pour faciliter les démarches de tout porteur de projet.

Site de Sedan

8 avril

22 avril

6 mai

20 mai

3 juin

17 juin

Site de Charleville

1^{er} avril

15 avril

29 avril

12 mai (mercredi)

27 mai

10 juin

24 juin

Renseignements et inscription :

Pascale FRELIN - tel : 03 24 56 62 39

Formation

ISCEE

Les Mercredis 19 mai et 16 juin :

Sessions de recrutement ISCEE pour la préparation du DCG, (Diplôme de Comptabilité et de Gestion).

Contact : 03 24 27 87 68

EGC

Recrutement EGC

Mardi 25 mai : clôture des inscriptions

Samedi 29 mai : date des épreuves d'admission

Fiche d'inscription au concours téléchargeable sur le site de l'EGC : www.ardennes.cci.fr/egc

Contact : tél : 03 24 56 62 61

mail : mtournier@ardennes.cci.fr

IFV

27 mai 2010 :

Soutenance des Rapports d'activité de la 23^{ème} promotion devant un jury de professionnels.



Mardi 29 juin :

Réunion d'information et de formation

« Les services à la personne : comment s'installer et développer son activité ? »

Lieu : Reims avenue d'Epemay, RMS Campus 2,

Horaires : de 9h00 à 17h00

inscrivez-vous au plus tard le 28 mai.

Objectifs : tout un programme adapté aux entreprises agréées de services à la personne et aux porteurs de projets de ce secteur.

Contact : Valérie de La Ville Fromoit - tel : 03 24 56 62 40

mail : vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr